



Madame, Monsieur, chers amis

Comme vous le savez, l'année 2018 marque le centenaire de la réhabilitation judiciaire de Jules Durand, innocenté par la Cour de Cassation le 15 juin 1918, alors qu'il avait sombré dans la folie au cours de son incarcération.

Afin de rendre hommage à ce « Dreyfus ouvrier » et à ses combats, plusieurs manifestations sont prévues au Havre le 15 juin 2018 et à Paris, 3 jours plus tard.

Si Jules Durand a été définitivement innocenté par la Cour de Cassation, plus de 7 ans après sa condamnation à mort et sa grâce partielle du 31 décembre 1910, force est de constater que le syndicaliste havrais n'a jamais bénéficié d'une audience publique visant la restauration de son honneur.

C'est en effet, en pleine première guerre mondiale que son innocence fut enfin prononcée, sans sa présence (il est alors retenu au cabanon des indigents de l'asile de Sotteville-les-Rouen), sans son père décédé, sans sa mère (internée à l'hospice du Havre), sans sa compagne Julia ni sa fille, sans ses camarades syndicalistes, sans Jaurès assassiné, sans René Coty encore mobilisé, sans son ardent défenseur Paul Meunier...

Aussi, au terme d'un siècle de silence et d'oubli, il était temps pour la famille et ses nombreux soutiens qu'un tel hommage solennel soit enfin rendu à Jules Durand.

Ce sera le cas le lundi 18 juin 2018 à 14h dans la grand'chambre de la Cour de Cassation, en présence d'autorités politiques et judiciaires, de la famille de l'innocent Durand et de tous ses amis. Un colloque consacré à la mémoire du syndicaliste y sera organisé à l'initiative de l'Association Française pour l'Histoire de la Justice. Il sera notamment l'occasion pour historiens et juristes de s'interroger, sans concession, sur le rôle de l'institution judiciaire dans cette affaire, depuis le verdict de condamnation à mort (1910) jusqu'à l'arrêt de réhabilitation définitive (1918).

Le colloque sera ouvert à tous sur inscription préalable et les actes seront publiés. Merci de réserver cette date dans vos agendas et de transmettre cette information à toutes les personnes de votre entourage qui s'intéressent à la cause de Durand, à son histoire et à son actualité.

Cordialement,

Marc Hédrich  
conseiller à la Cour d'appel de Caen  
Ligue des droits de l'Homme  
co-fondateur des Amis de Jules Durand